Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-080426910R1-DE

Séance du 08/04/2026
Délibération n°*080426/9-10R1*
abroge et remplace
Délibération n°080426/9-10R

Nombre de conseillers en exercice : …	**41**
Présents : …	37
Excusés :	4
Pouvoirs : …	4
Votants : …	**41**
- dont « pour »: …	41
- dont « contre »: …	0
- dont abstention :	0

Le **8 avril 2026 à 20h30**, le conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHES,** à Aire sur l'Adour.

Présents : Mrs et Mmes BOURRETERE Agathe, MAUMUS Emmanuel, GACHIE Florence, SAINT GERMAIN Paulette, VALETTE Julien, DUPRIEU Carole, ANGEL Jean Baptiste, DUFAU Patricia, PRIAN Sébastien, LENCAUCHEZ Nathalie, LAFITTAU Corinne, FRANCHETTO Tony, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, BERDOULET Cédric, CASTAING Marie Laurence, DESTOUET Aurélien, DOS SANTOS Sabine, SAINT GENEZ Daniel, BIARNES Franck, LALANNE Jean Michel, TOCQUE Nathalie, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHES Philippe, BAQUIE Pascal, DUFAU Philippe, DUFAU Christophe, LANUX Serge, SAINT GERMAIN Dominique, SARRADE Patrice, DUFAU Jean-Jacques, DAUGREILH Marie Line, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.
Excusés: MARTI Jérémy, FRANCKE Johann, MECHIN Isabelle, SORRAING Damien.
Pouvoirs: MARTI Jérémy à BRETHES Philippe, FRANCKE Johann à BOURRETERE Agathe, MECHIN Isabelle à LAFFITTAU Corinne, SORRAING Damien à FRANCHETTO Tony.

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-080426910R1-DE

Objet : Désignation des délégués au SICTOM Ouest du Gers

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-33 et L.5211-1 ;
Vu l'arrêté interpréfectoral PR/DCPPAT/2025 n°52 en date du 17 février 2025, portant statuts de la communauté de communes d'Aire sur l'Adour ;
Vu la compétence de la communauté de communes relative à la collecte et au traitement de déchets des ménages et des déchets assimilés,
Vu les statuts du SICTOM OUEST DU GERS ;
Considérant que les statuts du SICTOM OUEST DU GERS prévoient que le nombre de membres au sein du comité est composé de :

- 2 délégués par commune membre de plus de 1 000 habitants (Aire sur l'Adour et Barcelonne du Gers),
- 1 délégué par commune membre de 1 000 habitants et moins (les 20 autres).

DESIGNE les élus suivants représentant l'EPCI au sein du Comité syndical du SICTOM Ouest du Gers :

Commune	Titulaires	Suppléants
Aire/Adour	Emmanuel Maumus	Florence Gachie
	Corinne Laffitau	Tony Franchetto
Arblade le Bas	Nathalie Lecaplain	Stéphane Leblond
Aurensan	Sandra Cassifour	Chloé Manciet
Bahus Soubiran	André Pierre Dubiau	Laurence Duvacquier
Barcelonne du Gers	Marie Laurence Castaing	Karine Berdot
	Aurélien Destouet	Cédric Berdoulet
Bernède	Virginie Panhard	Ginette Deleuze
Buanes	Stéphanie Perbost	Carole Bruzaud
Classun	Bruno RUIZ	David CAZADE
Corneillan	Dorine Dufau	Julie Martin
Duhort Bachen	Isabelle Norrito	Vincent Laffargue

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-080426910R1-DE

Eugénie les Bains	Philippe Brèthes	Lionel Laffargue
Gée Rivière	Nathalie Baquié	Geneviève Lago
Lannux	Philippe Dufau	Nathalie Sanchez
Latrille	Dominique Manciet	Franck Turberville
Projan	Pierre Favard	Sylvie Azévédo
Renung	Paméla Bonis	Ludivine Bedeaux
Saint Agnet	Carine Lion	Carole Boy
Saint Loubouer	Philippe Lefebvre	Aude Legendre
Sarron	Marie Line Daugreilh	Ludovic Baudy
Ségos	Philippe Silveira Morais	Aurélie Rouyre
Vergoignan	Jean Yves Houcke	Eric Gouardères
Vielle Tursan	Sandrine Darracq	Evelyne Gardesse

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Philippe BRETHES